

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

2 RUE DES FRERES LUMIERE
68100 MULHOUSE

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AILE DE LA DIRECTION GENERALE DES SERVICES

2 RUE DES FRERES LUMIERE
68100 - MULHOUSE



ARCHITECTE

SONAR ARCHITECTES
32 ALLEE NATHAN KATZ
68100 MULHOUSE

ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION

AT2E
24 RUE DE LA FORET
68400 RIEDISHEIM

BET FLUIDES ET MANDATAIRE

SERAT
32 ALLÉE NATHAN KATZ
68100 MULHOUSE

CCTP

Lot N°06 MENUISERIE INTERIEURE BOIS

DOSSIER : Réf : 2026-006

DATE : 04/06/2026

PHASE : DCE

INDICE : A

Sommaire

A MENUISERIE INTERIEURE BOIS	3
1 GENERALITES	3
1-1 OBJET DU LOT	3
1-1-1 OBJET DU LOT	3
1-2 CARACTERE GLOBAL ET FORFAITAIRE DU MARCHE	3
1-2-1 CARACTERE GLOBAL ET FORFAITAIRE DU MARCHE	3
1-3 NORMES ET DOCUMENTS GENERAUX CONTRACTUELS	3
1-3-1 DTU, NORME FRANCAISE ET TEXTE DE LOIS	3
1-3-2 AVIS TECHNIQUE ET REGLES PROFESSIONNELLES	3
1-3-3 EXIGENCES REGLEMENTAIRES	3
1-4 PERCEMENTS, SCELLEMENTS, REBOUCHAGES, RACCORDS	4
1-4-1 PERCEMENTS, SCELLEMENTS, REBOUCHAGES, RACCORDS	4
1-5 NETTOYAGES	4
1-5-1 NETTOYAGES	4
1-6 OBLIGATION DE L'ENTREPRENEUR	4
1-6-1 OBLIGATION DE L'ENTREPRENEUR	4
1-7 EXIGENCE RELATIVES A LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX	5
1-7-1 MATERIAUX	5
1-7-2 ÉCHANTILLONS	5
1-7-3 QUALITE ET NATURE DES COMPOSANTS	5
1-8 ÉTAT DES LIEUX	5
1-8-1 ÉTAT DES LIEUX	5
1-9 ACCEPTATION DES SUPPORTS	5
1-9-1 GENERALITES	5
1-9-2 TOLERANCES	5
1-10 CONTRÔLE INTERNE DES ENTREPRISES	6
1-10-1 CONTRÔLE INTERNE DES ENTREPRISES	6
1-11 OPTIONS ET VARIANTES	6
1-11-1 OPTIONS ET VARIANTES	6
1-12 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES	6
1-12-1 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES	6
2 DESCRIPTIFS DES TRAVAUX A REALISER	8
2-1 BLOCS-PORTES EI30	8
2-1-1 Bloc-porte EI30 à âme pleine avec huisserie bois habillé d'un chambranle, contre chambranle et ébrasement en MDF, finition de la porte stratifié, dimensions 0.93 x 2.04 ml de hauteur à 1 vantail - Rw+C de 35 dB	8
2-2 BLOCS-PORTES	8
2-2-1 Bloc-porte acoustique à âme tubulaire stratifié composé d'un chambranle, d'un ébrasement et d'un contre-chambranle en MDF à peindre, dimensions 0.83 x 2.04 ml de hauteur - Rw+C de 38 dB	8
2-2-2 Plus-value à l'article précédent pour mise en oeuvre d'une imposte fixe pleine, huisserie continue avec la porte et parement en panneaux stratifié aux 2 faces, de dimensions 0.83 x 0.30 ml - Rw+C de 38 dB	9
2-2-3 Bloc-porte acoustique à âme tubulaire stratifié composé d'un chambranle, d'un ébrasement et d'un contre-chambranle en MDF à peindre, dimensions 0.93 x 2.04 ml de hauteur - Rw+C de 38 dB	9
2-2-4 Plus-value à l'article précédent pour mise en oeuvre d'une imposte fixe pleine, huisserie continue avec la porte et parement en panneaux stratifié aux 2 faces, de dimensions 0.93 x 0.30 ml - Rw+C de 38 dB	10
2-2-5 Bloc-porte acoustique à âme tubulaire stratifié composé d'un chambranle, d'un ébrasement et d'un contre-chambranle en MDF à peindre, dimensions 0.93 x 2.04 ml de hauteur à 1 vantail + Partie fixe vitrée de dimensions 0.40 x 2.04 ml de hauteur - Rw+C de 38 dB	10

Sommaire

2-2-6 Plus-value à l'article précédent pour mise en oeuvre d'une imposte fixe pleine, huisserie continue avec la porte et parement en panneaux stratifié aux 2 faces, de dimensions 1.33 x 0.30 ml - Rw+C de 38 dB	11
2-3 CHASSIS FIXE VITRE	11
2-3-1 Châssis bois fixe en médium vernis avec vitrage acoustique et de sécurité - Rw+C de 35 dB	11
2-3-1-1 Dimensions 3.40 x 1.40 ml de hauteur	11
2-4 STORE VENITIEN	11
2-4-1 Store vénitien intérieur avec lames de 25 mm	11
2-4-1-1 Dimensions 3.40 x 1.40 ml de hauteur	12
2-4-1-2 Dimensions 1.17 x 2.42 ml de hauteur	12
2-5 MOBILIER FIXE	12
2-5-1 Meuble réalisé en panneaux stratifié (Tisanerie)	12
2-5-2 Placards à portes battantes en panneaux stratifiés et aménagements intérieurs en panneaux mélaminés	13
2-5-2-1 Dimensions 1.90 x 0.88 x 2.50 ml de hauteur, à 2 portes battantes	13
2-6 SIGNALÉTIQUE	13
2-6-1 Signalétique à positionner devant chaque local, type SIL 104 VV SS de la société MARCAL ou équivalent	13
2-7 DIVERS	14
2-7-1 Trappe de visite de gaine technique El30, dimensions 0,40 x 0,40 ml de hauteur	14

A MENUISERIE INTERIEURE BOIS

1 GENERALITES

1-1 OBJET DU LOT

1-1-1 OBJET DU LOT

Le présent CCTP a pour objet de décrire les travaux liés au Lot N°06 MENUISERIE INTERIEURE BOIS dans le cadre de la TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AILE DE LA DIRECTION GENERALE DES SERVICES.

1-2 CARACTERE GLOBAL ET FORFAITAIRE DU MARCHE

1-2-1 CARACTERE GLOBAL ET FORFAITAIRE DU MARCHE

Le marché est conclu à prix global et forfaitaire.

L'entrepreneur doit à ce titre la réalisation de l'ensemble des travaux et ouvrages indiqués dans le dossier technique élaboré par le Maître d'oeuvre, mais également ceux qui, bien que non explicitement décrits, sont nécessaires à l'achèvement complet du projet, compte tenu de sa destination.

Le présent descriptif détaillé par lot a pour but de définir tous les travaux à exécuter et de préciser les limites des fournitures et prestations dues au titre du marché de l'entreprise. Cette énumération n'est pas limitative. Et les quantités indiquées dans les localisations des CCTP et dans la DPGF sont non contractuelles et données à titre indicatifs, à charge de l'entreprise de les recalculer et de les contrôler pour l'établissement de son offre, qui, sauf stipulation expresse et contraire, deviennent globales et forfaitaires.

Bien que classé par lot, le présent descriptif forme un ensemble homogène permettant l'exécution complète du projet.

Chaque entrepreneur est censé avoir pris connaissance de la totalité de ces descriptifs et ne pourra arguer d'un manque de connaissance pour ne pas se soumettre à une quelconque obligation afférente à sa spécialité et exécuter intégralement tous les ouvrages nécessaires à l'achèvement de tous les travaux.

1-3 NORMES ET DOCUMENTS GENERAUX CONTRACTUELS

1-3-1 DTU, NORME FRANCAISE ET TEXTE DE LOIS

Le présent document technique rend contractuels tous les DTU et documents généraux en vigueur à la date de passation du marché à savoir :

- L'ensemble des DTU publié par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (C.S.T.B)
- Toutes les règles de calculs en vigueur
- Toutes les lois, décrets et arrêtés publiés
- Toutes les normes sont applicables au présent corps d'état qu'elles intéressent le bâtiment directement ou non.

1-3-2 AVIS TECHNIQUE ET REGLES PROFESSIONNELLES

Tous les procédés et matériaux proposés doivent faire l'objet d'un avis technique du Centre Scientifique du Bâtiment (C.S.T.B); ces avis techniques devront obligatoirement être accompagnés des certificats de qualification " suivi et marquage " correspondant.

Par ailleurs, tous les documents opposables aux travaux du présent lot et faisant foi en qualité de Règle de l'Art, sont applicables (Règles Professionnelles, Normes Française et Européenne).

1-3-3 EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Les règlements et prescriptions relatifs à

- la réglementation relative à la sécurité incendie

...Suite de "1-3-3 EXIGENCES REGLEMENTAIRES..."

- Le règlement Sanitaire départemental
- les règles relatives à l'isolation acoustique
- les règles relatives à l'isolation thermique
- les règles relatives à l'hygiène et la sécurité des travailleurs et des tiers
- la lutte contre les nuisances (sonores, olfactive et pollution atmosphériques)

1-4 PERCEMENTS, SCELLEMENTS, REBOUCHAGES, RACCORDS

1-4-1 PERCEMENTS, SCELLEMENTS, REBOUCHAGES, RACCORDS

Tous les percements, trous de scellements, tranchées, saignées, scellements, rebouchages, etc... dans les murs, cloisons, etc.... , nécessaires pour les travaux, seront réalisés par l'entrepreneur.

Cet entrepreneur aura également à réaliser les raccords de plâtre ou autres enduits, selon le cas.

Ces percements, passages, trous de scellement, tranchées, saignées, etc.. . devront être exécutés avec toutes les précautions requises afin de ne pas détériorer les ouvrages existants.

Les percements devront être réalisés aux dimensions minimales nécessaires en fonctions des diamètres des équipements pour lesquels ils sont prévus.

Dans le cas général, les scellements et rebouchages se feront au mortier de ciment et sable fin. Les cales en bois dans les scellements sont interdites.

Dans le cas de scellement et rebouchages dans les parois extérieures en matériaux isolants, le scellement devra, dans la mesure du possible, être réalisé avec des matériaux identiques.

Dans les éléments montés au plâtre et ceux enduits au plâtre, les scellements et rebouchages se feront au plâtre.

1-5 NETTOYAGES

1-5-1 NETTOYAGES

Le chantier devra toujours être maintenu en parfait état de propreté et l'entrepreneur devra prendre toutes dispositions utiles à ce sujet,

Les déchets devront toujours être évacués hors du chantier au fur et à mesure et au minimum tous les soirs,

En fin de travaux, l'entrepreneur devra enlever toutes les protections et effectuer tous les nettoyages nécessaires dans tous les locaux, de même que dans ceux utilisés pour le passage des ouvriers, l'approvisionnement et l'enlèvement des gravois.

En cas de non-respect par l'entrepreneur des obligations découlant des prescriptions concernant les nettoyages, le Maître d'Ouvrage fera exécuter les nettoyages par une entreprise de son choix, après mise en demeure préalable, sur simple constat de non-respect des obligations contractuelles de l'entrepreneur et aux frais de ce dernier.

1-6 OBLIGATION DE L'ENTREPRENEUR

1-6-1 OBLIGATION DE L'ENTREPRENEUR

Les prescriptions mentionnées aux descriptifs, aux plans et aux quantitatifs devront faire l'objet, de la part de l'entreprise, d'une étude et d'un auto contrôle qui engagent sa responsabilité.

La description et la citation d'une opération sont suffisantes pour que son exécution dans les règles de l'art soit exigée par le Maître d'Ouvre. Les prescriptions n'ont donc aucun caractère limitatif, elles doivent être réalisées jusqu'à leur complet achèvement sans qu'il soit possible de demander un supplément de prix pour imprévision ou interprétation erronée des plans ou des pièces écrites.

L'entreprise doit avoir prévu dans son offre, les ouvrages qui sont nécessaire à l'intégration des autres lots dans l'ouvrage, et ce, dans le strict cadre de sa compétence.

En plus du caractère non limitatif, les quantités sont calculées et fournies à titre indicatif.

A charge de l'entreprise de les recalculer et de les contrôler pour l'établissement de son offre, qui sauf stipulation

...Suite de "1-6-1 OBLIGATION DE L'ENTREPRENEUR..."

expresse et contraire, devient global et forfaitaire.

Avant le début des travaux, l'entreprise fournira les plans d'exécution, les plans de chantier et de percement, ainsi que tous renseignements nécessaires à la coordination des études et des travaux.

1-7 EXIGENCE RELATIVES A LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX

1-7-1 MATERIAUX

Les matériaux utilisés sont conformes aux prescriptions des Cahiers de Charges des D.T.U et des Avis Techniques du C.S.T.B ainsi qu'aux normes NF ou CE en vigueur.

1-7-2 ÉCHANTILLONS

Sur demande du Maître d'Oeuvre, l'entreprise devra être en mesure de fournir des échantillons coordonnés des matériaux mis sur place, et ce, sans plus-value, pour servir de référence.

Les matériaux qui ne seraient pas conformes seraient refusés.

Aucune commande de matériel ne pourra être passée par l'Entreprise sans acceptation préalable de la Maîtrise d'Oeuvre.

1-7-3 QUALITE ET NATURE DES COMPOSANTS

Les composants doivent répondre aux prescriptions du DTU correspondant au présent lot.

L'entreprise a l'obligation de compléter le descriptif en stipulant le type, la marque et la provenance des produits proposés, tous ces produits doivent avoir été approuvés par le CSTB.

1-8 ÉTAT DES LIEUX

1-8-1 ÉTAT DES LIEUX

L'entreprise qui répond au présent appel d'offre est susceptible d'avoir pris connaissance de l'état des lieux afin de prévoir la nature des travaux qui seront à exécuter.

Une enquête doit être menée par l'entreprise, auprès des services compétents pour compléter éventuellement les données figurant sur les plans.

Faute de cette démarche notifiée par procès-verbal adressé au service technique avant travaux, l'entreprise serait rendue responsable des dommages causés, qui seraient réparés à ses frais, risques et périls

1-9 ACCEPTATION DES SUPPORTS

1-9-1 GENERALITES

L'entreprise de ce lot devra avant tout commencement de travail, reconnaître les lieux, vérifier la planimétrie des sols et murs sur lesquels, il a à effectuer ces ouvrages.

L'entreprise s'assurera également que les prestations exécutées par les titulaires des autres lots sont compatibles avec :

- la nature et les caractéristiques du bâtiment
- le mode de réalisation des ouvrages
- les tolérances admissibles

Il devra signaler avant exécution de ses propres ouvrages toute incompatibilité ou insuffisance des ouvrages dus par les autres lot, qui devront alors être complétés ou repris par le titulaire du lot concerné.

Les travaux qui résulteraient d'insuffisances ou d'incompatibilité non signalées lors de la réception contradictoire des ouvrages en question seront à la charge financière du présent lot.

1-9-2 TOLERANCES

Les normes, D.T.U et recommandations professionnelles indiquent les tolérances d'exécution des ouvrages en fonction des finitions demandées (tolérances de l'ouvrage fini) ou en fonction des ouvrages et finitions qu'ils sont

...Suite de "1-9-2 TOLERANCES..."

destinés à recevoir (tolérances admissibles du support).

Un contrôle des tolérances des ouvrages doit être réalisé à travers un constat contradictoire entre les lots concernés

Ce constat contradictoire à lieu en présence de la Maîtrise d'Oeuvre ou éventuellement du Bureau de contrôle.

En cas de contestation soulevés lors du constat contradictoire, l'entreprise contestataire fait établir un relevé, par un géomètre-expert désigné par le Maître d'Ouvrage, de tous les ouvrages présumés hors tolérances :

- aux frais de l'entreprise ayant exécuté lesdits ouvrages s'il est constaté des erreurs
- à ses frais dans les cas contraire

En l'absence de réclamation lors du constat contradictoire, la conformité des tolérances est entérinée.

Chaque entreprise doit alors prendre toutes les dispositions, et réaliser tous les travaux annexes nécessaires, afin d'adapter ses ouvrages sur les supports livrés par les autres lots, et de respecter les tolérances de ses propres ouvrages.

1-10 CONTRÔLE INTERNE DES ENTREPRISES

1-10-1 CONTRÔLE INTERNE DES ENTREPRISES

Les pièces écrites doivent prévoir l'obligation de contrôle interne des entreprises.

Les principales dispositions concernant ce contrôle interne sont les suivants :

- en début de chantier, chaque entrepreneur donnera le nom de la personne chargée d'assurer le contrôle des matériaux et de leur mise en œuvre au sein de son entreprise.

Le contrôle interne auquel sont assujetties les entreprises, doit être réalisé à différents niveaux :

- * au niveau des fournitures, quel que soit leur degré de finition, l'entreprise s'assurera que les produits commandés ou livrés sont conformes aux normes et aux spécifications complémentaires éventuelles du marché
- * au niveau du stockage, l'entreprise s'assurera que celles de ses fournitures qui sont sensibles aux agressions des agents atmosphériques ou aux déformations mécaniques sont convenablement protégées.
- * au niveau de l'interface entre les lots, l'entreprise vérifiera, tant au niveau de la conception que de l'exécution que les ouvrages à réaliser ou exécuter par les autres lots, permettent une bonne réalisation de ses propres prestations.
- * au niveau des essais, l'entreprise réalisera les vérifications ou essais imposés par le DTU et les règles professionnelles et les essais particuliers supplémentaires exigés par les pièces écrites.

1-11 OPTIONS ET VARIANTES

1-11-1 OPTIONS ET VARIANTES

L'entreprise soumissionnaire devra obligatoirement répondre aux pièces écrites de base et options qui pourraient être demandés le cas échéants au présent descriptif.

L'entreprise soumissionnaire est tenue de respecter dans son entier le présent descriptif et quantitatif.

Les variantes ne sont pas autorisées.

1-12 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES

1-12-1 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES

A l'issue du chantier, les plans, notes de calcul et fiches techniques doivent être complétés ou refaits de façon à être rendus conformes à l'exécution définitive. Le dossier des ouvrages exécutés comprend :

- Le dossier d'exécution mis à jour ;
- Les notices d'utilisation, de réparation et de maintenance des ouvrages ;
- Les fiches de contrôles et de la fabrication, du montage et des produits utilisés.

...Suite de "1-12-1 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES..."

Les documents devront être remis en 2 exemplaires papiers minimum et 5 numériques obligatoires.

2 DESCRIPTIFS DES TRAVAUX A REALISER

2-1 BLOCS-PORTES EI30

- 2-1-1 Bloc-porte EI30 à âme pleine avec huisserie bois habillé d'un chambranle, contre chambranle et ébrasement en MDF, finition de la porte stratifié, dimensions 0.93 x 2.04 ml de hauteur à 1 vantail - Rw+C de 35 dB**
Fourniture et mise en oeuvre de bloc-porte EI30 de dimensions 0.93 x 2.04 ml de hauteur et constitué :
D'un cadre de porte périphérique constituant huisserie bois (bois dur ou exotique) avec habillage par chambranle, contre chambranle et ébrasement en médium pré-peinte en usine, à poser sur murs ou cloisons de toute nature, jusqu'à 250 mm d'épaisseur, finition prévue au lot peinture, coordination avec celui-ci.
Finition périphérique à réaliser au joint acrylique, à positionner de part et d'autre du chambranle afin de garantir une parfaite finition entre le mur et le chambranle.
Porte à recouvrement ou à chant plat, à âme pleine en panneaux de particules de bois agglomérés d'épaisseur 33,5 mm, le cadre et l'âme sont revêtus sur chaque face par un panneau de fibre de bois dur d'épaisseur 3 mm, finition par parement stratifié d'usine aux 2 faces, découpe du bas de porte à 1 cm.
Choix du placage stratifié d'usine par le Maître d'Oeuvre dans toute une gamme économique à proposer par l'entreprise soumissionnaire (au minimum 20 teintes unies et décors).
Finition des chants de la porte prévue au lot peinture, coordination avec celui-ci.
Ferrements par 4 paumelles cadmiées de 140 mm.
Joint intumescent sur la périphérie de la feuillure.
L'ensemble sera classé EI30 avec PV du CSTB à fournir à la livraison.
Niveau d'isolement acoustique minimum à atteindre : Rw+C de 38 dB avec PV du CSTB sur l'ensemble complet comprenant le vantail, l'huisserie, joints, seuil et quincailleries à fournir à la livraison
Inclus dans la présente prestation la fourniture et la pose de l'ensemble des accessoires tel que : Serrure, cylindre sur organigramme, garniture de porte en inox, ferme porte et butée de porte.
Nota : Organigramme de clé à valider par le Maître d'Ouvrage avant fabrication et intégré au DOE avec un tableau hiérarchique complet des accès.
Remarques générales : chaque poignée est facilement préhensible et manoeuvrable en position debout et assise (y compris par une personne ayant des difficultés à faire un geste de rotation du poignet) ; extrémité située à plus de 0,40 ml d'un angle rentrant de parois ou de tout obstacle ; l'effort pour ouvrir une porte (équipée ou non d'un ferme-porte) et inférieur ou égal à 50 N.
Dimensions : 0.93 x 2.04 ml de hauteur à 1 vantail
Pour l'exécution, tenir compte des sens d'ouverture indiqués sur les plans.
Localisation :
Concerne les 2 portes donnant vers la circulation commune.

2-2 BLOCS-PORTES

- 2-2-1 Bloc-porte acoustique à âme tubulaire stratifié composé d'un chambranle, d'un ébrasement et d'un contre-chambranle en MDF à peindre, dimensions 0.83 x 2.04 ml de hauteur - Rw+C de 38 dB**
Fourniture et mise en œuvre de bloc-porte à âme tubulaire de dimensions 0.83 x 2.04 ml de hauteur et constitué
D'un cadre de porte périphérique constituant huisserie bois avec habillage par chambranle, contre chambranle et ébrasement en MDF pré-peinte en usine, à poser sur murs ou cloisons de toute nature, jusqu'à 250 mm d'épaisseur, finition prévue au lot peinture.
Finition périphérique à réaliser au joint acrylique, à positionner de part et d'autre de l'huisserie afin de garantir une parfaite finition entre le mur et l'huisserie.
Porte à recouvrement ou à chant plat, à âme en panneau de particules tubulaires, isoplane, de 40 mm d'épaisseur, finition par parement stratifié d'usine aux 2 faces, découpe du bas de porte à 1 cm.

...Suite de "2-2-1 Bloc-porte acoustique à âme tubulaire stratifié co..."

Choix du placage stratifié d'usine par le Maître d'Oeuvre dans toute une gamme économique à proposer par l'entreprise soumissionnaire (au minimum 20 teintes unies et décors).

Finition des chants de la porte prévue au lot peinture, coordination avec celui-ci.

Ferrements par 4 paumelles cadmiées de 140 mm

Joint isophonique à positionner sur la périphérie de la feuillure

Niveau d'isolement acoustique minimum à atteindre : $Rw+C$ de 38 dB avec PV du CSTB sur l'ensemble complet comprenant le vantail, l'hubrisserie, joints, seuil et quincaileries à fournir à la livraisonDimensions de la porte : 0.83 x 2.04 ml de hauteur

Compris toutes sujétions pour un entier et parfait achèvement des travaux.

Inclus tous les échafaudages nécessaires à l'exécution de la présente prestation.

Inclus dans la présente prestation la fourniture et la pose de l'ensemble des accessoires tel que : Serrure, cylindre sur organigramme, garniture de porte en inox et butée de porte.

Nota : Organigramme de clé à valider par le Maître d'Ouvrage avant fabrication et intégré au DOE avec un tableau hiérarchique complet des accès.

Pour l'exécution, tenir compte des sens d'ouverture indiqués sur les plans

Localisation :

Concerne la porte de communication située entre les bureaux SAJI 1 et SAJI 2.

2-2-2 Plus-value à l'article précédent pour mise en oeuvre d'une imposte fixe pleine, hubrisserie continue avec la porte et parement en panneaux stratifié aux 2 faces, de dimensions 0.83 x 0.30 ml - $Rw+C$ de 38 dB

2-2-3 Bloc-porte acoustique à âme tubulaire stratifié composé d'un chambranle, d'un ébrasement et d'un contre-chambranle en MDF à peindre, dimensions 0.93 x 2.04 ml de hauteur - $Rw+C$ de 38 dB

Fourniture et mise en œuvre de bloc-porte à âme tubulaire de dimensions 0.93 x 2.04 ml de hauteur et constitué D'un cadre de porte périphérique constituant hubrisserie bois avec habillage par chambranle, contre chambranle et ébrasement en MDF pré-peinte en usine, à poser sur murs ou cloisons de toute nature, jusqu'à 250 mm d'épaisseur, finition prévue au lot peinture.

Finition périphérique à réaliser au joint acrylique, à positionner de part et d'autre de l'hubrisserie afin de garantir une parfaite finition entre le mur et l'hubrisserie.

Porte à recouvrement ou à chant plat, à âme en panneau de particules tubulaires, isoplane, de 40 mm d'épaisseur, finition par parement stratifié d'usine aux 2 faces, découpe du bas de porte à 1 cm.

Choix du placage stratifié d'usine par le Maître d'Oeuvre dans toute une gamme économique à proposer par l'entreprise soumissionnaire (au minimum 20 teintes unies et décors).

Finition des chants de la porte prévue au lot peinture, coordination avec celui-ci.

Ferrements par 4 paumelles cadmiées de 140 mm

Joint acoustique sur la périphérie de la feuillure et seuil automatique escamotable afin de garantir les performances acoustiques du bloc porte complet

Niveau d'isolement acoustique minimum à atteindre : $Rw+C$ de 38 dB avec PV du CSTB sur l'ensemble complet comprenant le vantail, l'hubrisserie, joints, seuil et quincaileries à fournir à la livraisonDimensions de la porte : 0.93 x 2.04 ml de hauteur

Compris toutes sujétions pour un entier et parfait achèvement des travaux.

Inclus tous les échafaudages nécessaires à l'exécution de la présente prestation.

Inclus dans la présente prestation la fourniture et la pose de l'ensemble des accessoires tel que : Serrure, cylindre sur organigramme, garniture de porte en inox et butée de porte

Nota : Organigramme de clé à valider par le Maître d'Ouvrage avant fabrication et intégré au DOE avec un tableau hiérarchique complet des accès.

...Suite de "2-2-3 Bloc-porte acoustique à âme tubulaire stratifié co..."

Pour l'exécution, tenir compte des sens d'ouverture indiqués sur les plans

Localisation :

Concerne la porte d'accès au bureau de l'assistante de direction.

Concerne la porte d'accès au bureau DGS1.

2-2-4 Plus-value à l'article précédent pour mise en oeuvre d'une imposte fixe pleine, huisserie continue avec la porte et parement en panneaux stratifié aux 2 faces, de dimensions 0.93 x 0.30 ml - Rw+C de 38 dB

2-2-5 Bloc-porte acoustique à âme tubulaire stratifié composé d'un chambranle, d'un ébrasement et d'un contre-chambranle en MDF à peindre, dimensions 0.93 x 2.04 ml de hauteur à 1 vantail + Partie fixe vitrée de dimensions 0.40 x 2.04 ml de hauteur - Rw+C de 38 dB

Fourniture et mise en œuvre de bloc-porte à âme tubulaire et constitué

D'un cadre de porte périphérique constituant huisserie bois avec habillage par chambranle, contre chambranle et ébrasement en MDF pré-peinte en usine, à poser sur murs ou cloisons de toute nature, jusqu'à 250 mm d'épaisseur, finition prévue au lot peinture.

Finition périphérique à réaliser au joint acrylique, à positionner de part et d'autre de l'huisserie afin de garantir une parfaite finition entre le mur et l'huisserie.

Porte à recouvrement ou à chant plat, à âme en panneau de particules tubulaires, isoplane, de 40 mm d'épaisseur, finition par parement stratifié d'usine aux 2 faces, découpe du bas de porte à 1 cm.

Choix du placage stratifié d'usine par le Maître d'Oeuvre dans toute une gamme économique à proposer par l'entreprise soumissionnaire (au minimum 20 teintes unies et décors).

Finition des chants de la porte prévue au lot peinture, coordination avec celui-ci.

Châssis fixes vitrés en MDF attenant à la porte avec remplissage par vitrage acoustique et de sécurité, épaisseur à définir par l'entreprise soumissionnaire pour obtenir au minimum un Rw+C de 30 dB avec PV du CSTB à fournir à la livraison, le vitrage mis en oeuvre sera de type feuilleté de protection conforme à la norme EN 12543 composés de plusieurs vitrages assemblés entre eux à l'aide d'un ou plusieurs films de butyral de polyvinyle (PVB) acoustique spécifique avec adhérence parfaite obtenue par traitement thermique sous pression et les glaces seront séparées par un ou plusieurs espaceurs

Ferrements par 4 paumelles cadmiées de 140 mm.

Joint acoustique sur la périphérie de la feuillure et seuil automatique escamotable afin de garantir les performances acoustiques du bloc porte complet

Niveau d'isolement acoustique minimum à atteindre : Rw+C de 38 dB avec PV du CSTB sur l'ensemble complet comprenant le vantail, l'huisserie, joints, seuil et quincailleries à fournir à la livraison

Inclus dans la présente prestation la fourniture et la pose de l'ensemble des accessoires tel que : Serrure, cylindre sur organigramme, garniture de porte en inox et butée de porte

Nota : Organigramme de clé à valider par le Maître d'Ouvrage avant fabrication et intégré au DOE avec un tableau hiérarchique complet des accès.

Remarques générales : chaque poignée est facilement préhensible et manoeuvrable en position debout et assise (y compris par une personne ayant des difficultés à faire un geste de rotation du poignet) ; extrémité située à plus de 0,40 ml d'un angle rentrant de parois ou de tout obstacle ; l'effort pour ouvrir une porte (équipée ou non d'un ferme-porte) et inférieur ou égal à 50 N.

Dimensions : 0.93 x 2.04 ml de hauteur + 1 châssis fixe vitrée de dimensions 0.40 x 2.04 ml de hauteur

Inclus dans la présente prestation la fourniture et la mise en place de bandes adhésives de hauteur 5 cm à poser horizontalement aux niveaux +1.10 ml et + 1.60 ml de hauteur, de couleur contrastée pour être suffisamment

...Suite de "2-2-5 Bloc-porte acoustique à âme tubulaire stratifié co..."

visible, l'ensemble suivant la réglementation en vigueur.

Pour l'exécution, tenir compte des sens d'ouverture indiqués sur les plans.

Localisation :

Concerne la porte d'accès au bureau DGSA.

Concerne la porte d'accès au bureau DDRS.

Concerne la porte d'accès aux bureaux SAJI.

2-2-6 Plus-value à l'article précédent pour mise en oeuvre d'une imposte fixe pleine, huisserie continue avec la porte et parement en panneaux stratifié aux 2 faces, de dimensions 1.33 x 0.30 ml - Rw+C de 38 dB

2-3 CHASSIS FIXE VITRE

2-3-1 Châssis bois fixe en médium vernis avec vitrage acoustique et de sécurité - Rw+C de 35 dB

Châssis bois fixes exécutés en médium, à l'identique des blocs-portes environnants, à poser sur murs ou cloisons de toute nature, finition par vernis (3 couches) prévue dans la présente prestation, compris coupe d'onglet soignée entre les parties verticales et horizontales.

Traverses et montants des châssis calepinés pour respecter les dimensions maximales des PV d'essais.

Les dimensions des châssis précisées ci-après sont totales, le calepinage sera à définir par l'entreprise soumissionnaire et à soumettre pour approbation à la Maîtrise d'Oeuvre.

Remplissage par un vitrage acoustique et de sécurité, épaisseur à définir par l'entreprise soumissionnaire pour obtenir au minimum un Rw+C de 35 dB avec PV du CSTB à fournir à la livraison, le vitrage mis en oeuvre sera de type feuilleté de protection conforme à la norme EN 12543 composés de plusieurs vitrages assemblés entre eux à l'aide d'un ou plusieurs films de butyral de polyvinyle (PVB) acoustique spécifique avec adhérence parfaite obtenue par traitement thermique sous pression.

Impostes et allèges réalisées en panneaux bois vernis avec interposition d'un isolant acoustique dans l'épaisseur des montants, finition par vernis (3 couches) prévue dans la présente prestation, .

Parcloles bois.

Utilisation intérieure.

Dimensions : variable suivant localisation

Finition incluse dans la présente prestation par 3 couches de vernis réalisées en atelier, compris tous les travaux de préparation nécessaire

Compris toutes sujétions pour un entier et parfait achèvement des travaux.

Inclus tous les échafaudages nécessaires à l'exécution de la présente prestation.

Inclus dans la présente prestation la fourniture et la mise en place de bandes adhésives de hauteur 5 cm à poser horizontalement aux niveaux +1.10 ml et + 1.60 ml de hauteur, de couleur contrastée pour être suffisamment visible, l'ensemble suivant la réglementation en vigueur.

Sont compris dans la présente prestation toutes les sujétions nécessaires pour atteindre les niveaux réglementaires demandés, sans limitation.

2-3-1-1 Dimensions 3.40 x 1.40 ml de hauteur

Localisation :

A positionner entre le bureau assistance de direction et l'espace d'accueil.

2-4 STORE VENITIEN

2-4-1 Store vénitien intérieur avec lames de 25 mm

Fourniture et pose de store vénitien intérieur, compris fixation sur châssis aluminium

Caisson en acier laminé à froid, laqué au four, teinte identique aux lames

Stores à lames en aluminium laqué

Manoeuvre par cordon pour la montée et descente des stores + tige permettant l'orientation des stores
Echelles de cordon pour soutenir les lames
Guidage par fil nylon avec équerre de fixation
Lames de 25 mm de largeur ; teinte gris alu 7010
Compris toutes sujétions pour une pose parfaite sur linteau
Sont compris toutes les sujétions pour un entier et parfait achèvement des travaux
Les dimensions des châssis précisés ci-après sont totales, le calepinage sera à définir par l'entreprise soumissionnaire et à soumettre pour approbation à la Maîtrise d'Œuvre

2-4-1-1 Dimensions 3.40 x 1.40 ml de hauteur

Localisation :

A positionner au droit du châssis vitré situé entre le bureau assistance de direction et l'espace d'accueil.

2-4-1-2 Dimensions 1.17 x 2.42 ml de hauteur

Localisation :

A positionner au droit du châssis du bureau DGSA.

A positionner au droit du châssis du bureau SAJI.

A positionner au droit du châssis du bureau DDRS.

2-5 MOBILIER FIXE

2-5-1 Meuble réalisé en panneaux stratifié (Tisanerie)

xxx

Réalisation d'un meuble meuble bas comprenant :

Un plan de travail positionné à +0,90 ml du sol, de profondeur 0,62 ml, avec chant avant arrondi, réalisation par un plateau de 32 mm d'épaisseur stratifiés toutes faces

Un rangement bas réalisé par caissons identiques de dimensions 0,65 x 0,80 ml, exécution en panneaux mélaminés d'épaisseur 22 mm, reposant sur un socle en retrait de 5 cm, hauteur 10 cm réalisé en panneaux stratifiés

Une fermeture de chaque caisson par une porte battante mélaminée toutes faces de dimensions 0,65 x 0,80 ht, ferrées par des charnières invisibles

Deux étagères au droit de chaque caisson de dimensions 0,65 x 0,60 ml, exécution en panneaux mélaminés d'épaisseur 19 mm, avec taquets métalliques et système anti-renversement

Une crédence réalisée en panneaux stratifiés sur une hauteur de 20 cm

Compris tous les percements latéraux pour possibilités de rayonnages réglables

Tous les angles sont à coupe d'onglet soignés

Dimensions de l'ensemble : 1.90 x 0.62 x 0.90 ml de hauteur

Coordination avec le lot sanitaire qui doit la fourniture et pose d'un évier avec cuves et égouttoir ; les découpes et les adaptations nécessaires sont incluses dans la présente prestation

Traitement de tous les chants (par bandes stratifiées) et faces visibles

Compris toutes sujétions pour un entier et parfait achèvement des travaux

Localisation :

A positionner au droit de l'accueil / pause.

2-5-2 Placards à portes battantes en panneaux stratifiés et aménagements intérieurs en panneaux mélaminés

Façade :

Placard comprenant des portes battantes identiques de largeurs variables suivant localisation, hauteur 2,50 ml, épaisseur 19 mm minimum, exécution en panneaux stratifiés toutes faces

Ferrements par des charnières invisibles métalliques (entraxe vertical maximum de 0,60 ml) avec serrure espagnolette à bouton cylindre, livrée avec 2 clés par cylindre ; le nombre de clé nécessaire reste à définir avec les utilisateurs ; inclus mise sur l'organigramme des portes avec passes partiels et passes généraux.

Socle fixe filant hauteur 0,08 ml, exécution en panneaux stratifiés

Imposte fixe filante hauteur variable suivant localisation, jusqu'à la sous-face du faux-plafond, exécution en panneaux stratifiés toutes faces

Caisson complet (jouées latérales + fond + socle bas + fermeture horizontale en plafond) de largeur variable suivant localisation, hauteur 2,50 ml, exécution en panneaux mélaminés toutes faces d'épaisseur 19 mm minimum

Teintes à définir au choix du Maître d'Oeuvre dans toutes les gammes proposées par le fabricant (unies et bois au minimum 40 teintes)

Aménagement intérieur (celui-ci est donné à titre indicatif et pourra être adapté avant exécution en concertation avec les utilisateurs) :

* étagères :

Une séparation verticale intérieure de largeur variable, hauteur 2,50 ml, exécution en panneaux mélaminés d'épaisseur 19 mm minimum

Cinq étagères (par séparation verticale) espacées verticalement de 40 cm, avec taquets métalliques et système anti-renversement, réalisation en panneaux mélaminés d'épaisseur 19 mm par parties traitées

Teintes à définir, au choix du Maître d'Oeuvre dans toutes les gammes proposées par le fabricant (unies et bois au minimum 40 teintes)

Compris tous les percements latéraux pour possibilités de rayonnages réglables

Tous les angles sont à coupe d'onglet soignés

Traitement de tous les chants (par bandes stratifiées) et faces visibles

Dimensions de l'ouvrage : variables selon localisations

Hauteur : du niveau fini bas jusqu'au faux-plafond démontable ou non démontable

Compris toutes sujétions pour un entier et parfait achèvement des travaux

2-5-2-1 Dimensions 1.90 x 0.88 x 2.50 ml de hauteur, à 2 portes battantes

Localisation :

A positionner dans le bureaux DGS1.

2-6 SIGNALÉTIQUE

2-6-1 Signalétique à positionner devant chaque local, type SIL 104 VV SS de la société MARCAL ou équivalent

Fourniture et pose de panneaux signalétiques constitué de 2 plaques de verre trempé type sécurit de 5 mm d'épaisseur avec joint poli autour, avec l'insertion d'un film polyester semi-opaque imprimé par imprimante laser ou jet d'encre entre les 2 plaque de verre

Maintien de ces 2 plaques de verre par 2 plaques réalisées en inox brossé de 20/10ème d'épaisseur à positionner de part et d'autre du verre assemblage de l'ensemble par 2 vis FHC en inox

Fixation sur support de toutes natures suivant les recommandations du fabriquant par vissage non visible

Inclus insertion de billes inox pour l'information en braille

Impression sur film polyester au choix de l'architecte (tailles des textes et icones)

...Suite de "2-6-1 Signalétique à positionner devant chaque local, ty..."

Dimensions de l'ensemble : 180 mm x 270 mm x 21 mm d'épaisseur

L'ensemble sera du type SIL 104 VV SS de la société MARCAL ou équivalent

Localisation :

A positionner au droit de l'ensemble des portes remplacées.

2-7 DIVERS

2-7-1 **Trappe de visite de gaine technique EI30, dimensions 0,40 x 0,40 ml de hauteur**

Cadre bois périphérique à incorporer dans gaines de toute nature jusqu'à 15 cm d'épaisseur, de type chambranle, contre-chambranle, ébrasement

Trappon d'accès affleurant à la gaine technique.

Inclus joint isophonique sur la périphérie de la feuillure.

Ferments par des charnières invisibles.

Fermeture à batteuse plat à foliot rectangulaire avec rampe de serrage.

Trappe en panneaux de MDF ou équivalent, d'épaisseur à définir par l'entreprise soumissionnaire, avec une laine minérale collée en face intérieure d'épaisseur 5 cm.

Finition de toutes les faces visibles prévue au lot peinture, coordination avec celui-ci.

Résistance au feu de l'ensemble : EI30.

Rw + C > ou = à 35 dB.

Dimensions 0,40 x 0,40 ml de hauteur.

Compris toutes sujétions pour un entier et parfait achèvement des travaux.

Mise en place dans les gaines techniques du lot plâtrerie, une réservation est prévue dans son lot, coordination avec celui-ci pour le positionnement.

Finition périphérique à réaliser au joint acrylique afin de garantir une parfaite finition entre le mur et la trappe.

Localisation :

A positionner au droit des gaines techniques.

Fait à

Le.....

L' Entreprise

Nom du signataire, date, cachet et signature

Le Maître d' Ouvrage

Nom du signataire, date, cachet et signature